



RYTHMES SCOLAIRES

GREVE NATIONALE LE 5/12/201

Pourquoi la CGT est contre la réforme Peillon

La réforme des rythmes scolaires, mise en place à la rentrée 2013 pour environ 20% des écoliers fait apparaître de grandes difficultés qui ne sont pas conjoncturelles comme le prétend le Ministre. Les témoignages des enseignants, des parents d'élèves, des personnels Territoriaux concordent pour décrire une dégradation sans précédent *des élèves fatigués des conditions de travail dégradés !!*

Où se retrouve le bien être à l'enfant tant mis en avant par les partisans de la réforme ?

La réforme à un coût ce n'est pas aux collectivités de payer !

Les estimations de surcoût sur les budgets des collectivités sont évaluées entre 10% et 30% (*la gazette des communes*), on ne peut pas mettre en place une réforme sérieuse du système éducatif en transférant les missions et leurs coûts de fonctionnement de l'éducation nationale, sur les collectivités territoriales. Elle entraîne la prise en charge d'une partie de la journée de classe par les collectivités locales, via le temps péri-éducatifs (TPE) dont les conditions d'organisation dépendent majoritairement des moyens des communes. A titre d'exemple la Ville de Stains a estimé le coût de la réforme à 900 000 euros. Comment la Mairie fera-t-elle face ?

Confusion des genres

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'éducation nationale vers les communes, elle aggrave les inégalités sur le territoire. Cette réforme crée une confusion entre le scolaire et le périscolaire (Locaux, activités.....). Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés (Personnels Territoriaux, Enseignants et Usagers).

Avenir des Personnels Territoriaux....

Les Personnels (EMO, Animations, Professeurs de l'EMMD, etc...) nous ont déjà confié leurs inquiétudes, sur la redéfinition de leurs missions, (Assouplissement du taux d'encadrement des animateurs sur les activités périscolaire ainsi que sur les centres de loisirs) et sur la modification prévisible de leur horaires, sur l'accroissement de leur précarité (Animateurs vacataires).

Démantèlement du Services Public

Les Municipalités les moins riches seront conduites à proposer le paiement des activités pour essayer de rentabiliser les prestations périscolaires, ce qui renforcera l'inégalité sociale au sein du même périmètre territoriale ainsi qu'entre collectivités.

Le Gouvernement doit assumer ses erreurs !!!

La réussite des manifestations du 14/11 auraient dut faire reconnaître l'échec de la réforme par le gouvernement, mais force est de constaté que ce Gouvernement est plus attentif à écouter le MEDEF que les salariés !!!!

C'est pourquoi nous vous appelons à manifester nombreux le 5 décembre à l'appel des organisations syndicales de l'éducation et des services publics pour obtenir la suspension immédiate de cette mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Gouvernement doit abandonner sa Réforme !

Le Conseil Municipal doit refuser de l'appliquer !

Nous vous appelons toutes et tous à vous rassemblez Jeudi 5 Décembre à Midi à la Mairie. Avant de partir en Manifestation à Paris.

Syndicat CGT Ouvriers Employer des communaux de Stains : @ : syndicat.cgt@stains.fr
Facebook : stains cegete